



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-15290>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **24-15290**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-140748

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 07/02/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Vélizy-Villacoublay

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21780640500015

Ville : Vélizy-Villacoublay

Code postal : 78140

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et livraison de produits et matériaux d'espaces verts

Type de marché : Fournitures

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1 : Fourniture d'amendements, engrais, gazons, prairie, spécialités phytosanitaires, lutte biologique
: Attributaire proposé : LES GAZONS DE FRANCE - 882 route d'Arnage - 72230 RUAUDIN Montant maximum annuel : 10 000 euro(s) HT Durée : L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification. Il est conclu pour une durée d'une année tacitement reconductible trois fois, chaque reconduction faisant courir une période d'un an, soit une durée maximale de quatre ans. Les prestations commenceront à s'exécuter à compter de la date indiquée sur le bon de commande.

Lot 2 : Fourniture de substrats, paillages végétaux, bordures et clôtures Attributaire proposé : SOUFFLET VIGNE - Le Pont Rouge - 69654 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE Montant maximum annuel : 43 000 euro(s) HT Durée : L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification. Il est conclu pour une durée d'une année tacitement reconductible trois fois, chaque reconduction faisant courir une période d'un an, soit une durée maximale de quatre ans. Les prestations commenceront à s'exécuter à compter de la date indiquée sur le bon de commande.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2024